

M. Pouliot: Donc, nous ne pouvons dire que la margarine est un produit agricole canadien?

M. Blackmore: Elle remplace un produit agricole.

M. Pouliot: Mais si mon honorable ami et collègue conseille la production des produits laitiers plutôt que l'achat d'huiles végétales de l'extérieur, les sous-marins aideraient le Canada en détruisant les bateaux qui apporteraient des huiles végétales au Canada.

M. Blackmore: C'est juste.

M. Pouliot: Et ils ne pourraient se plaindre des sous-marins ennemis.

M. Blackmore: Mais cela ne nous rapporterait pas de grands avantages si nous étions en guerre. C'est que nous serions incapables de remplacer du jour au lendemain, pas plus d'ailleurs qu'en un an, vaches laitières, fermes laitières et producteurs laitiers. Bref, en important ces huiles végétales et en détruisant en grande partie notre industrie laitière, nous nous sommes rendus imprudemment vulnérables ou, si on veut, invulnérables imprudemment. Je n'y puis rien pour ma part, car ce gouvernement-ci, à Ottawa, autorise l'entrée de ces huiles végétales en franchise, à des prix ridiculement bas, et permet la croissance de cette industrie de la margarine.

Le très hon. M. Gardiner: Monsieur le président, pour commenter davantage la question qui a été soulevée il y a quelques instants, je dois dire que je ne m'oppose pas à ce que mon honorable ami me pointe du doigt et parle de choses que j'aurais entendues. Or, je n'ai pas entendu cet échange de propos à travers l'allée. Je crois que mon honorable ami devrait s'adresser à vous.

Une voix: Vous n'avez rien perdu!

M. Blackmore: Oh, mais si, il a perdu beaucoup. En fait, l'un des grands dangers auxquels sont exposés toute notre économie et le Parlement, c'est que les gens qui viennent d'une région, mettons, comme celle que représente l'honorable député de Témiscouata, ont souvent beaucoup de difficulté à se représenter la situation qui existe dans les Prairies, ou en Colombie-Britannique, dont mon ami, l'honorable député d'Okanagan-Revelstoke, a parlé cet après-midi. De même, nous avons de la difficulté à nous représenter la situation dans Québec et dans l'Île du Prince-Édouard. En nous écoutant les uns les autres, nous pouvons nous représenter un tableau d'ensemble de l'agriculture du Canada. Voilà un bon moyen de se représenter ce tableau.

Comme je le disais, l'importation d'huiles végétales de l'étranger et la fabrication de la margarine, qui n'est pas nécessaire et nuit

au Canada, exposent notre pays aux attaques sous-marines.

On peut s'imaginer combien la situation serait grave si nous allions manquer de beurre, de crème, de fromage, de lait...

M. Pouliot: Si mon honorable ami veut bien me le permettre, j'aimerais lui poser une autre question.

M. Blackmore: Mon honorable ami voudrait-il parler assez haut pour être entendu du ministre? Je prêterai l'oreille.

M. Pouliot: Si des navires chargés d'huile végétale sont coulés par des sous-marins en temps de guerre, comment cela peut-il atteindre l'industrie laitière du Canada?

M. Blackmore: Si l'on n'a pas les vaches pour fournir le beurre qui remplacera la margarine, nous serons sûrement atteints. Nous manquerons tout simplement de produits laitiers. Cela se voit d'ici, n'est-ce pas? Si l'on n'avait qu'une vache laitière alors qu'il en faudrait trois pour répondre aux besoins, on se trouverait en bien mauvaise posture le jour où des sous-marins nous couperaient de nos approvisionnements en huiles végétales.

M. Harkness: Il nous faudrait commencer à traire les vaches Hereford.

M. Blackmore: Cela ne nous avancerait guère, car ce ne sont pas là, dans la plupart des cas, des vaches laitières. Les gens n'ont pas reçu l'entraînement voulu et ils ne possèdent pas l'outillage nécessaire pour la traite des vaches Hereford. Je suis sûr que le député admet qu'il est de la plus haute importance pour notre pays de maintenir une industrie laitière en mesure de satisfaire à tous nos besoins en matière de produits laitiers, de la maintenir sans cesse en bonne forme.

M. Pouliot: Je suis en faveur de cette façon de procéder aussi.

M. Blackmore: Moi également.

M. Pouliot: Le député sait que je suis en faveur de cela.

M. Blackmore: Je suis convaincu que le député est en faveur de cela. Sa province a sagement pris des dispositions à cet égard; mais les autres provinces n'en ont pas fait autant.

M. Pouliot: Si mon honorable ami me le permet, maintenant qu'il parle de la denrée qui cause du tort, nous expliquerait-il une chose?

M. le président suppléant: A l'ordre! Il me répugne d'interrompre cet entretien fort intéressant, mais je suis porté à croire que, tout comme moi, le comité est d'avis que le moment est venu où il faudrait permettre au représentant de Lethbridge de prononcer le